



L'ANGERVILLAIS



Chères Angervillaises et chers Angervillais,

Cela fait déjà un an que l'équipe municipale œuvre, sans pouvoir malheureusement partager des moments conviviaux avec vous ! Comme tous nous adaptons notre quotidien dans l'espoir de jours meilleurs où nous pourrions nous retrouver autour d'un verre de l'amitié, d'un repas d'anciens, d'une soirée d'association et de toutes ces manifestations orchestrées par le comité des fêtes qui nous manquent tant. Il ne faut pas baisser la garde, la vaccination est sans aucun doute une de nos meilleures perspectives pour cette année.

Dans ce numéro nous vous présentons une synthèse du budget communal. Nous subissons évidemment une baisse des recettes par la fermeture des salles des fêtes et des dépenses supplémentaires pour respecter les protocoles sanitaires. La bonne santé financière nous permet de supporter cette situation et de continuer nos investissements dans les équipements de la commune.

Un budget est attribué pour l'aménagement de la salle de l'If. Nous profitons de l'absence de locations pour la rafraîchir en profondeur en y installant une nouvelle cuisine. Ce projet vient mettre un point d'orgue aux aménagements de la rue de Hellandes en cours de finalisation.

Un budget d'acquisition foncière correspondant à l'achat de l'ensemble immobilier autour du bar, qui dotera la commune d'un outil important pour renforcer la dynamique commerçante du village. Des détails vous seront apportés dans les prochains mois.

Et pour finir un budget pour la mise en conformité de l'école maternelle : je suis heureux de pouvoir vous annoncer que les marchés sont signés et que les travaux vont pouvoir commencer. Le confort de nos chers écoliers et de l'équipe enseignante va largement s'améliorer. Ce projet vous est présenté dans ce numéro et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son avancement.

Les commerces et l'école sont les poumons de notre village, le cœur des angervillais bat pour eux.

Vous trouverez également des informations sur l'alerte en masse, ce dispositif mis en place par notre communauté urbaine Le Havre Seine Métropole est un outil majeur pour la sécurité de chacun, je vous invite fortement à vous inscrire en ligne, via le lien indiqué dans l'article et disponible également sur le site internet de la mairie www.angervillelorcher.fr en cas de difficulté vous pourrez remplir un formulaire papier en mairie.

Les 20 et 27 juin se dérouleront les élections départementales et régionales, ces doubles élections imposent un protocole sanitaire adapté, dont le principal élément à retenir est que tous les bureaux se tiendront dans la salle polyvalente « Les Charmes » rue des écoles.

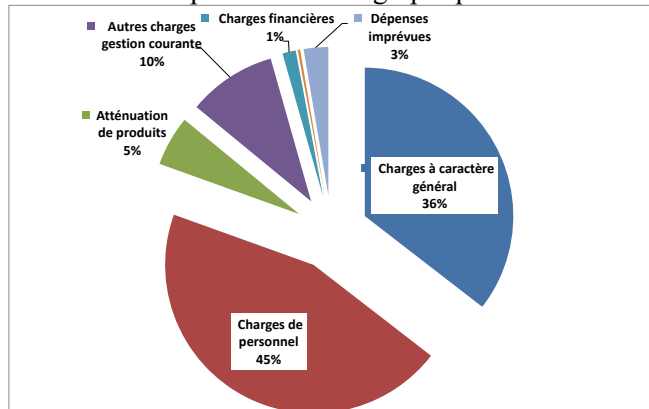
Enfin, nous souhaitons développer les manifestations culturelles pour les angervillais, malheureusement notre candidature n'a pas été retenue cette année pour accueillir « Ciné Toiles », nous avons été retenus pour « La métropole en Scène » les détails vous sont précisés dans ce numéro. Et nous avons également mis en place une exposition permanente dans la mairie. N'hésitez pas à venir la découvrir aux heures d'ouverture de la mairie.

Je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro.

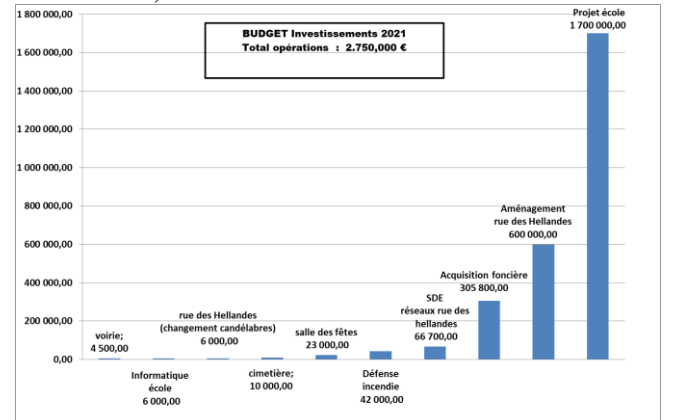
Frédéric BASILLE

Lors de la séance du 13 avril 2021, le conseil a approuvé le budget de fonctionnement d'un montant de 1 104 695.81 € et d'investissement pour un montant de 3.080.486,55 €.

Les charges de fonctionnement représentent un montant de 750.000 € réparties selon le graphique suivant



Les dépenses d'investissement pour travaux s'élèvent à 2.750.000,00 €





L'ANGERVILLAIS



Informations importantes pour les élections régionales et départementales du 20 et 27 juin 2021

Les bureaux de vote seront déplacés à la salle Les Charmes rue des écoles, les panneaux électoraux seront placés à proximité de cette salle.

Vous avez la possibilité de voter par procuration, 2 procurations maximum autorisées pour une personne. Les démarches sont à effectuer sur le site maprocuration.fr

Pour le jour des élections, se présenter avec sa carte d'électeur, sa carte d'identité, son stylo, et masque obligatoire.

Merci de vérifier le numéro de bureau de vote avant d'entrer dans la salle, une signalisation sera mise en place pour le bureau 1 et le bureau 2.

RAPPELS CIVIQUES

*Déjections canines

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter quelques règles de savoir-vivre notamment pour éviter les désagréments des déjections canines sur la voie publique et sur les espaces verts publics. Il est donc demandé aux propriétaires de ramasser les crottes de leur animal.

* Points d'apports volontaires

Il est interdit de déposer des déchets, dépôts de verre en vrac ou dans des sacs, cartons etc... au pied des colonnes d'apports volontaires ou à proximité. Les dépôts illicites peuvent provoquer des nuisances et des problèmes de salubrité publique.



En discutant avec le peintre Patrick BRIERE, l'idée d'organiser des expositions de peinture dans la mairie s'est concrétisée, c'est ainsi que des cimaises ont été installées à l'accueil et dans la salle du conseil pour accueillir une vingtaine de toiles visibles aux heures d'ouverture de la mairie jusqu'à la fin de ce mois. Un roulement sera organisé et d'autres artistes verront leurs œuvres exposées, peintures, sculptures ou photos à partir du mois de juin.



Des travaux d'aménagement d'une plateforme pour une aire de stockage des conteneurs collectifs ont été réalisés à l'entrée de l'impasse du Coudray par la direction du cycle des déchets de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.



La commune a repris la tonte raisonnée sur plusieurs espaces verts.

L'objectif est de préserver et de favoriser la biodiversité.

En effet, les herbes hautes sont le refuge de nombreux insectes et de certains auxiliaires de culture. En appliquant la méthode de la tonte raisonnée, l'écosystème se trouve protégé, la floraison et l'installation de la faune favorisées.

Concrètement, la tonte raisonnée consiste à faucher la végétation une à deux fois par an.

En périphérie de ces espaces, une tonte d'encadrement permet d'éviter que les herbes folles ne se propagent.

La tonte régulière, méthode classique de gestion des pelouses, amène une disparition

progressive des plantes à fleurs, qui n'ont pas le temps de fleurir et de se reproduire. La restitution régulière des broyats de coupe ou l'apport d'engrais azoté modifient le milieu et favorisent les plantes nitrophiles (avides d'azote) comme l'ortie, les chardons ou le liseron... Ces « indésirables » seront elles, traquées à grand renfort de girobroyeurs ou de pesticides (interdit sur les espaces publics depuis le 01/01/2017), et ainsi de suite.

A l'inverse, pratiquer une (ou deux) fauche tardive, après la floraison des fleurs, exporter le maximum de matière fourragère pour appauvrir les sols, est à la fois plus écologique et plus économique.





L'ANGERVILLAIS



Inscription aux alertes en cas de risques majeurs

La communauté urbaine Le Havre Seine Métropole propose à ses habitants de bénéficier du dispositif « Risques majeurs » pour être alertés par SMS, appel téléphonique et courriel en cas d'événement naturel ou technologique. La population est invitée à s'inscrire gratuitement. Vous pouvez vous inscrire sur le nouveau dispositif de l'alerte en masse mis en place par le Havre Seine Métropole, sur le site : <https://inscription.cedralis.com/Angerville-lorcher> afin de recevoir les alertes des risques Industriels et Naturels.

En cas d'événement naturel ou technologique, l'alerte est déclenchée par l'une des trois autorités compétentes : la mairie, la préfecture ou la communauté urbaine. Cette alerte peut être localisée selon le périmètre et l'étendue du risque (par exemple : limitée à une commune, ou étendue à l'ensemble des 54 communes).



Le dispositif « Risques majeurs » peut être déclenché dans les cas suivants :

- Risques naturels : inondation, tempête, orage, submersion marine, viabilité hivernale, canicule/grand froid, mouvements de terrain... ;
- Risques technologiques : accident industriel, transport de matières dangereuses, ouvrages hydrauliques, nucléaire... ;
- Risques sanitaires : pollution réseau d'eau potable, pollution environnementale, épidémie, pandémie... ;
- Risques pyrotechniques : déminage ;
- Risques cyber : cyberattaque ;
- Risques terroristes : opération de police ;
- Déclenchement de sirènes intempestif ou réel ;
- Gestion de crise : déclenchement du plan communal de sauvegarde ;
- Exercices.



Monsieur le Maire a présidé la cérémonie du 8 mai et, accompagné du Président des Anciens Combattants, ils ont déposé une gerbe de fleurs au Monument aux morts. Cette année encore, la cérémonie s'est déroulée selon les directives de la Préfecture pour respecter la distanciation sociale en période de pandémie.



Profitant de cette période de non location de la salle de l'If, il a été décidé d'y réaliser des travaux de rénovation et d'amélioration. A l'intérieur, la cuisine a été entièrement déposée pour faire place à de nouveaux équipements : four électrique, lave-vaisselle, table inox, plan de travail et crédence inox. La reprise des alimentations et évacuations des eaux, et des installations électriques ont été réalisés, et l'ensemble de la salle va faire l'objet de travaux de peinture. A l'extérieur, les joints des briques et silex ont entièrement été refaits, et la toiture va être refaite dans les prochains mois.

D
A
T
E

A

R
E
T
E
N
I
R



Vendredi 9 juillet 2021 à 18 heures, dans la cour du bar « les Voyageurs »

La compagnie 2L au Quintal présentera son spectacle « Biquette » d'une durée de 45 minutes

Descriptif : Elle aurait pu aller voir un psy mais non ... Elle préfère s'arrêter dans ce bar et parler à des inconnus : sa boulimie, sa mère, Annie Cordy, Sylvie Vartan, sa mère, sa dentition bancal, ses genoux, sa mère, ses insomnies, sa mère... elle parlera d'elle-même. De son carnet de sa dyslexie, entre 2 verres de vin rouge. Portrait d'une femme burlesque et émouvante qui a besoin de s'exprimer. Ce spectacle gratuit est proposé par la communauté urbaine. Le nombre de place sera limité, il faudra donc réserver. Des affiches et des informations supplémentaires seront transmises dans le courant du mois de juin.



Samedi 26 juin : Une chasse aux trésors pour les enfants de l'école primaire est organisée à l'initiative de Léonie LEFEBVRE, élève en CM1. Le départ sera donné à 14 heures à la mairie.

Les inscriptions pourront être prises à l'école auprès de Léonie, ou par téléphone au 06 13 12 41 06



L'ANGERVILLAIS



Après des mois de démarches administratives, le projet de modernisation de l'école va enfin se concrétiser. Un budget de 1,7 million d'euros est réservé à cette réalisation, les marchés viennent d'être signés, et le calendrier des travaux va être mis au point fin mai avec les entreprises retenues.



Rue des Hellandes

Avant



Après



L'aménagement de la rue des Hellandes touche à sa fin. L'entrée principale du village a fait l'objet d'importants travaux depuis le rond-point jusqu'à la mairie, avec la création d'un trottoir permettant aux piétons de se promener en toute sécurité le long de cet axe, la chaussée a également été refaite en totalité, avec des aménagements de stationnement permettant de réduire la vitesse aux abords de la salle de l'If et du centre paramédical. Des parkings ont également été créés pour les usagers de ces équipements, et enfin un accès indépendant et direct à la caserne des pompiers a été fait.

Tous ces travaux de voirie ont été embellis par la plantation d'arbres et de plantes

Il reste les branchements téléphoniques chez les riverains à faire par France Télécom, ce qui permettra d'enlever les poteaux électriques et téléphoniques sur l'ensemble du projet.

Nous remercions l'ensemble des intervenants sur ce chantier qui a été réalisé sans incidents, ainsi que tous les riverains pour leur compréhension de la gêne occasionnée, mais le rendu en valait la peine.



Non Hélène, ce n'est pas tordant les nouvelles d'Angerville ! Mais j'y pense, il faut expliquer l'adjectif « tordant », complètement passé de mode. Tordant, ça veut dire hilarant, tellement drôle que c'est à se tordre de rire. Eh bien, c'est l'admiration et non le rire qui nous prend à la traversée d'Angerville. Oui, l'admiration devant le bel aménagement de la rue des Hellandes. Et puis, avez-vous remarqué, des mouettes ont été peintes sur la route, à la hauteur du centre médical. Elles n'ont pas toutes la même physionomie : certaines ont le bec et la tête ronds, d'autres allongés.

Et voilà que l'idée d'une petite plaisanterie me prend ! Derrière les conteneurs à bouteilles, on pourrait installer un système que je ne saurais décrire, mais grâce auquel on aurait enregistré des cris de mouettes. L'appareil serait réglé pour que toutes les demi-heures on les entende brailler ! Y a-t-il parmi vous une technicienne, un technicien, qui pourrait s'y coller, comme on dit familièrement.

Histoire à suivre..., ou pas !

« L'Angervillaise »